

SAISON 2019 /2020

INFOS ADHESION

3 pièces à fournir

(toutes en même temps, merci) :

- * La « **Demande de LICENCE 2019 - 2020** »
- * Le « **questionnaire santé ou le certificat médical** »
- * Votre **Règlement** :

ADULTE compétiteur	:	110 €
ADULTE non compétiteur	:	100 €
JEUNE (avant 18 ans)	:	100 €
MINIBAD (nés en 2011 ou après)	:	70 €
REDUCTION de 5 € / pers pour couples ou familles		

REGLEMENT OBLIGATOIRE
APRES 2 COURS D'ESSAI

Le site du club : WWW.BADPLERIN.COM

E-mail club : contact@badplerin.com

Siège : 32, rue Fleurie - 22190 PLérin
Tél. : 06.11.11.46.41

Lieu d'entraînement : Gymnase Léquier, rue du gymnase, Plérin sur Mer.

Le **Badminton Plérinais** est une association à but non lucratif, agréée *Jeunesse et Sport*, permettant de pratiquer le badminton de loisir ou de compétition.

CRENEAUX – BADMINTON PLERINAIS :

Lundi :	17h30– 18h45	:	Loisir jeunes
Lundi :	18h45–20 h	:	Compétition jeunes
Lundi :	20h – 21h30	:	Adultes loisir débutants
Mardi :	19h – 22h	:	Jeu libre adultes
Mercredi :	20h – 22h	:	Jeu libre adultes
Jeudi :	17h30 – 18h45	:	Loisir jeunes
Jeudi :	18h45 – 20h	:	Adultes loisir confirmés
Jeudi :	20h – 21h30	:	Adultes compétition
Vendredi :	17h30 – 18h45	:	Jeunes compétition
Vendredi :	18h45 – 20h	:	Jeunes élites
Vendredi :	20h - 21h15	:	Adultes compétition
Dimanche :	10h30 – 12h	:	Jeu libre familles

- Le club licencie tous ses adhérents à la **Fédération Française de Badminton**

- **Compétitions (individuelles ou équipes)** : les dates et lieux de celles-ci sont régulièrement mentionnés sur notre site (www.badplerin.com), dans le gymnase ou diffusés par courrier électronique.

- **Des conventions avec différents organismes** (CAF, Jeunesse et Sports, Ville de Plérin) nous permettent de réduire les frais d'adhésion au club (*Coupon Sport, Ticket Loisir*). Se renseigner auprès d'un responsable. Les Chèques Vacances ne sont pris en compte que pour l'adhésion au club.

- Il est demandé à chacun de **respecter le matériel et le local d'entraînement**, ainsi que de ranger poteaux et filets au terme de sa séance.

Au verso nos avantages club... !

Les « Atouts club » :

- **Un encadrement professionnel (salarié diplômé d'État).**
- **Organisation de rencontres amicales (adultes débutants) et de compétitions officielles.**
- **Ristourne de 10 euros sur les adhésions adultes non compétiteurs.**
- **Ristourne de 5 euros par adhérent pour couples ou familles.**
- **Rabais sur inscription aux tournois pour les compétiteurs adultes.**
- **Tournois jeunes payés par le club.**
- **Aide sur montant des stages jeunes Codep ou Ligue.**
- **Covoiturage organisé sur compétitions départementales et régionales jeunes.**
- **Participation (demi-licence) au frais d'entraînement de nos étudiants « expatriés ».**
- **Encadrement adulte systématique sur les tournois jeunes.**
- **Participation aux frais d'achats textiles.**
- **Participation aux frais d'achats volants.**

Bonne saison à tous... !

Le Badminton plérinais : www.badplerin.com